

LA COLLECTE DU PET DANS LES COMMUNES

DÉDOMMAGEMENTS



petrecycling.ch

MONTANT DU DÉDOMMAGEMENT

Le montant du dédommagement dépend du type de collecte, de sa pureté et de la quantité collectée annuellement. Le montant du dédommagement est fixé pour une année. Il est basé sur la quantité récoltée l'année précédente.

PURETÉ DE LA COLLECTE

La commune doit veiller à la pureté de la collecte du PET (part des substances étrangères < 10 %). Lorsque ces exigences de qualité ne sont pas respectées, le tri ultérieur et l'élimination des déchets étrangers sont facturés par PET-Recycling Schweiz, ou le dédommagement n'est pas versé. Pour la collecte en sacs de 110 ou 360 litres, le chauffeur vérifie également la pureté avant de les emporter. Quant à la collecte en BigBags ou grands conteneurs (bennes, conteneurs roulants, conteneurs à presse) ou balles, c'est le partenaire de logistique, le centre de transbordement ou de tri qui sont chargés du contrôle lors du déchargement sur le site de traitement.

PAIEMENT

Le dédommagement pour les quantités en grands conteneurs ou balles compactées varie en fonction du poids; il est établi trimestriellement sur la base des fiches de pesage du partenaire logistique. Le dédommagement pour les quantités collectées en BigBags est calculé sur la base d'un poids standard établi statistiquement en prenant le nombre enregistré de BigBags enlevés/livrés (à ce jour 32 kg). Pour les quantités enlevées par Pet Recycling Schweiz, le paiement des dédommagements financiers est en principe versé à l'exploitant du point de collecte d'après les instructions écrites de la commune concernée. Pour les quantités livrées par un transporteur tiers désigné par la commune, le dédommagement financier est versé au transporteur. La perception pleine ou partielle de ce dédommagement par la commune remis au transporteur tiers est fixée entre les deux parties.

Type de collecte	Tâche	Type de transport	Quantité minimale par enlèvement/transport	Quantité minimale par année	Dédommagement déchetteries surveillées avec personnel	Dédommagement déchetteries non-surveillées sans personnel
Collecte en sacs de 110 et 360 litres	Collecte de bouteilles en vrac dans des sacs	Enlèvement gratuit par PET-Recycling Schweiz	5 sacs de collecte	–	–	–
Collecte en BigBags par ~1 m³	Ouvrir les sacs et les transvaser dans un BigBag ou collecter directement dans un BigBag	Enlèvement gratuit par PET-Recycling Schweiz	5 BigBags	jusqu'à 3 t	145 CHF/t*	–
			5 BigBags	à partir de 3 t	170 CHF/t*	–
		Transport par commune sous sa responsabilité ¹	5 BigBags	–	285 CHF/t*	–
Collecte en sacs, stockage dans grand conteneur > 30 m³	Dépôt des sacs dans grand conteneur ou collecte directe de bouteilles en vrac dans grand conteneur	Enlèvement gratuit par PET-Recycling Schweiz	850 – 900 kg	à partir de 9 t	200 CHF/t*	100 CHF/t*
		Transport par commune sous sa responsabilité ¹	850 – 900 kg	–	250 CHF/t*	150 CHF/t*
Collecte en sacs PET et pressage en balles	Sacs de collecte: ouvrir, pré-trier, transvaser et compacter	Enlèvement gratuit par PET-Recycling Schweiz	env. 5000 kg	10 t	Selon accord	Selon accord
		Transport par commune sous sa responsabilité ¹	env. 5000 kg	–	Selon accord	Selon accord

■ **Communes avec déchetterie surveillée:** points de collecte avec du personnel sur site à heures d'ouverture fixes

■ **Communes avec déchetterie non-surveillée:** point de collecte public à accès libre, sans personnel sur place

¹ Transport sous sa responsabilité vers le centre de transbordement ou de tri qui lui a été attribué

* Sous réserve de changement de prix, hors taxe.

PRESTATIONS DE SERVICES POUR L'ENLÈVEMENT PAR PET-RECYCLING SCHWEIZ



PRESTATIONS FOURNIES PAR LA VILLE/LA COMMUNE

- Exploitation d'un centre de collecte public
- Remplacement des sacs de collecte ou des BigBags pleins
- Identification claire/marquage optimal du point de collecte
- Respect des exigences qualitatives (le PET collecté doit être pur – part des substances étrangères < 10 %)
- Préparation de la collecte de PET pour l'enlèvement gratuit

PRESTATIONS FOURNIES PAR PET-RECYCLING SCHWEIZ

- Des sacs de collecte, 1 support et 10 BigBags (réutilisables), ou des grands conteneurs sont mis gratuitement à disposition
- La collecte de PET préparée est enlevée gratuitement par les partenaires de logistique de PET-Recycling Schweiz, resp. les BigBags et les grands conteneurs sont échangés
- Paiement trimestriel d'un dédommagement financier aux exploitants des centres de collecte (ne s'applique pas aux sacs en vrac)
- Conseils sur place pour l'aménagement d'un point de collecte optimal avec un collaborateur du service externe de PET-Recycling Schweiz

PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA LIVRAISON PAR LA COMMUNE, LA VILLE OU L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE

PRESTATIONS FOURNIES PAR LA COMMUNE/VILLE/ASSOCIATION INTERCOMMUNALE

- Exploitation d'un centre de collecte public
- Remplacement des sacs de collecte ou des BigBags pleins
- Identification claire/marquage optimal du point de collecte du PET
- Respect des exigences qualitatives (le PET collecté doit être pur – part des substances étrangères < 10 %)
- Respect des quantités minimales par transfert (voir verso)
- Transport sous sa responsabilité vers le centre de transbordement ou de tri qui lui a été attribué
- Des grands conteneurs sont mis à disposition et, chaque mois, PET-Recycling Schweiz se voit facturer par les partenaires de logistique les dédommagements financiers sur la base des fiches de pesage.

PRESTATIONS FOURNIES PAR PET-RECYCLING SCHWEIZ

- Des sacs de collecte, 1 support et 10 BigBags (réutilisables) sont mis gratuitement à disposition
- Paiement trimestriel d'un dédommagement financier au transporteur
- Conseils sur place pour l'aménagement d'un point de collecte optimal avec un collaborateur du service externe de PET-Recycling Schweiz



Verein PRS **PET-Recycling Schweiz**, Agence Suisse romande
ZI En Budron E9, 1052 Le Mont sur Lausanne
T 021 653 36 91, romandie@prs.ch, petrecycling.ch
Suivre PET-Recycling Schweiz également sur    